

Viticulteurs : nouvelle offre de services des chambres d'agriculture



© 2018 Les Echos Publishing

Lors du salon Vinitech-Sifel qui s'est récemment déroulé à Bordeaux, l'Assemblée permanente des chambres d'agriculture (APCA) a officiellement présenté Proviti, sa nouvelle offre de services dédiée aux viticulteurs. Elle a pour ambition « d'accompagner chaque viticulteur en adaptant le conseil au plus près de leurs besoins, d'amener les exploitants à l'utilisation des dernières innovations vitivinicoles et de répondre aux enjeux environnementaux et sociétaux d'aujourd'hui et de demain ».

Plusieurs volets

Dans ce cadre, plusieurs types de conseils peuvent être dispensés aux viticulteurs par les chambres d'agriculture. Certains porteront sur la gestion du vignoble et du chai (expertise technique portant sur « l'évolution de la réglementation, le choix du matériel végétal ou encore les différents modes de conduite et de pratiques agronomiques »). D'autres, sur l'approche « globale et stratégique » de l'exploitation. D'autres, enfin, sur l'adoption de pratiques innovantes, visant notamment à accompagner les viticulteurs vers les certifications les plus adaptées (Agriculture respectueuse de l'environnement en Aquitaine – Area –, Système

de management de l'environnement – SME –, Haute valeur environnementale – HVE –, Terra Vitis, agriculture biologique), à produire à bas niveaux d'intrants et en utilisant moins de produits phytosanitaires.

© 2018 Les Echos Publishing